



Prenez ce qu'il y a sur elle et laissez-la, car elle est maudite !

Imrân ibn al-Ḥuṣayn (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Alors que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) était dans l'un de ses voyages, une femme des Anṣâr se trouvait sur une chamelle. Celle-ci devint récalcitrante et la femme la maudit. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) l'entendit et dit : " Prenez ce qu'il y a sur elle et laissez-la, car elle est maudite ! " » 'Imrân (qu'Allah l'agrée) a dit : « C'est comme si je voyais encore la chamelle marcher parmi les gens sans que personne ne lui prête attention. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Imrân ibn al-Ḥuṣayn (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate qu'une femme des Anṣâr était sur une chamelle qui la fatigua et lui fit perdre patience. Elle dit alors : « Qu'Allah te maudisse ! » Le Prophète (sur lui la paix et le salut) l'entendit et ordonna que l'on prenne ce qu'il y avait sur la chamelle, comme selle et marchandises, puis qu'on la laisse car elle avait été maudite. 'Imrân (qu'Allah l'agrée) dit : « C'est comme si je voyais encore la chamelle marcher parmi les gens sans que personne ne lui prête attention. » car le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait ordonné qu'on la laisse.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6987>

